



COMMUNE D'ANGEOT

Envoyé en préfecture le 02/10/2025

Reçu en préfecture le 02/10/2025

Publié le 02/10/2025

berger levrault

ID : 090-219000023-20250930-DELIB_2025_29-DE

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU
MARDI 30 SEPTEMBRE 2025**

Membres en exercice : 9

Présents : 7

Votants : 7

- ✓ Par suite d'une convocation en date du 23 septembre 2025, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune d'Angeot étant assemblés en session ordinaire, se sont réunis, à la salle du conseil, le mardi 30 septembre 2025, à 18 heures sous la présidence de Monsieur Michel NARDIN, Maire.
- ✓ Étaient présents : Gilles CORTINOVIS - Anne DUPUIS - Thierry LOUVET - Bernadette MARTINATO - Stéphane NAEGEL - Michel NARDIN - Céline OPPENDINGER.
- ✓ Excusés : Pauline DONNA - Éric PERIAT.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Monsieur Thierry LOUVET est désigné pour remplir cette fonction.

**DÉLIBÉRATION N° 2025-29
DEMANDE DE SUBVENTION AU DÉPARTEMENT**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le dossier de demande de subvention dans le cadre de l'aide aux communes proposée par le Département est à déposer pour le 15 octobre 2025.

Après échange, les élus proposent de déposer un dossier pour le ravalement de façade du bâtiment de la mairie.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- De déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département pour le ravalement de façade du bâtiment de la mairie
- D'autoriser Mr le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce dossier

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 2 octobre 2025, et de la publication le 2 octobre 2025.



**Le Maire,
Michel NARDIN**